



Sur mesure et sur demande

L'agenceur d'intérieur, un concrétiseur d'idées

L'agencement d'intérieur n'est pas le dernier néologisme tendance pour décrire une énième spécialité de la conception des espaces de travail. De longue date il fait partie de la chaîne des métiers de l'aménagement tertiaire, au même titre (entre autres) que l'architecture, le design, le *space planning*, la fabrication et la distribution de mobilier. Mais pourquoi alors les agenceurs restent-ils dans l'ombre ? Coup de projecteur sur une profession injustement méconnue.

www.intersuhl.fr

Les raisons de cette méconnaissance sont multiples. La première est que les entreprises d'agencement sont très disparates en termes de profil et de taille. Cela va de l'artisan-ébéniste qui travaille seul, à l'entreprise de 100 personnes avec département de design intégré, de la société spécialisée dans les vitrines à l'agenceur généraliste : toutes les configurations existent ! La deuxième raison de cet anonymat, tout à fait subjective celle-ci, est leur incorrigible modestie ! Mais que serait l'idée sans l'objet ? Que serait un styliste sans couturière ? L'agenceur n'a pas l'habitude de se pavaner sous le feu des projecteurs car c'est avant tout un « concrétiseur » d'idées.

Un secteur méconnu mais dynamique !

L'agenceur d'intérieur présente cette particularité de toujours répondre au « sur demande » et pas seulement au « sur mesure ». Cette différence subtile fait la spécificité de son métier. Le « sur demande », c'est répondre avec exactitude à l'attente du client en prenant en compte toutes les contraintes. Et bien souvent, les contraintes sont nombreuses ! En partenariat avec l'architecte/prescripteur qui conçoit les espaces et leurs aménagements, l'agenceur d'intérieur apporte les solutions techniques, peaufine l'intégration de l'éclairage et des fluides, suggère des matériaux, propose des états

